

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DECEMBRE 2020

Le 15 décembre 2020, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAUZE-VAUSSAIS (79190) se sont réunis à 20H30 dans la salle D, de la salle SOCIO CULTURELLE, sise à SAUZE-VAUSSAIS (79190), 6 Place des Halles, afin d'assurer le maintien de la distanciation physique en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19. Convocation qui leur a été adressée par Monsieur Nicolas RAGOT, Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 9 décembre 2020.

Etaient présents : BABIN Eric, BONNET Sylvie, BRUCHON Sylvie, CLISSON Philippe, DÉRRÉ Séverine, GUILLAUD Yann, HAMEL Patrice, HERISSE Mathieu, KNIGHTS Joseph, LAMOTHE Catherine, LEGERON Gilles, LEGRAND Nicole, LOCHON Johnny, PORCHERON Patrice, POUILLOUX Laetitia, PROU Marie-Hélène, RAGOT Nicolas.

Etaient excusés : BOUCHEREAU Isabelle (pouvoir à Marie-Hélène PROU), BARILLOT Brenda (pouvoir à Mathieu HÉRISSE).

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 17 - Nombre de votants : 19

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BRUCHON

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 novembre 2020

Eric BABIN demande qu'une modification soit apportée dans le précédent procès-verbal du 24 Novembre 2020 : corrige le don de 250 chrysanthèmes du Magasin SUPER U de SAUZE-VAUSSAIS et non de 100 qui a permis de fleurir entre autres le cimetière et certains abords de la ville de SAUZE-VAUSSAIS, un message de remerciements leur a été adressé.

Pas d'autre remarque.

Procès-verbal accepté avec modification à l'unanimité par le Conseil.

2) Rapports sur le prix et la qualité de l'eau (production-distribution) – SMAEP 4B

Rapports sur le prix et la qualité de l'eau avec une légère augmentation qui consiste à amortir les frais.

Votés à l'unanimité.

3) COSEA – modification d'un titre de recettes

Il s'agit d'une décision de 2016 du précédent Conseil Municipal : occupation de salles dans le cadre des travaux fonciers.

Il était réclamé la somme de 6731 euros à COSEA, qui a contesté invoquant qu'il n'y avait aucun fondement juridique, que ce n'était pas à eux de payer mais plutôt au conseil départemental.

Toutefois, une saisie a été effectuée sur le compte bancaire de COSEA, qui dans une lettre recommandée précisant les points évoqués ci-dessus, indiquait être prête à se rendre devant le tribunal administratif pour régler ce litige.

Après échanges et négociations avec COSEA, ils s'engagent à verser la somme de 3500 euros. Une remise gracieuse de la somme de 3231 euros leur sera consentie afin qu'ils versent la somme de 3500 euros.

Cette somme contribuera aux dépenses des décorations de Noël.

Voté à l'unanimité.

4) Demande de subvention pour établissement de BTP CFA 37

L'octroi d'une subvention demandée pour un étudiant habitant Le Puy de Bourin, en apprentissage BTP CFA Indre & Loire pour l'année scolaire 2020/2021.

Voté à l'unanimité ; 45€.

5) Mandatement des dépenses d'investissement 2021

En application de l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales, avant le vote du budget 2021, le conseil municipal donne son autorisation pour :

- mettre en recouvrement les recettes de fonctionnement et d'investissement,
- engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget précédent
- mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget,
- engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement de la dette (non compris les reports et les restes à réaliser).

Chapitre / 21 : Immobilisations corporelles ; prévu au BP 2020 : 346 100€ 25% = 86 525€

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

6) Station d'épuration – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation des réseaux à la CCMP

Le réseau unitaire d'eaux usées et d'eaux pluviales crée une problématique lors de pluies importantes qui se déversent dans la Péruse, notamment quand celle-ci est en période d'assec. Dès 2010, la police de l'eau a émis des consignes formelles concernant des travaux à effectuer pour résoudre ces problèmes de déversement en milieu naturel avant 2018, accord repoussé, mais ces travaux doivent être effectués avant 2021. Montant prévisionnel 2 087 667€ HT.

Ces travaux, en lien avec la communauté de commune se répartissent de la manière suivante :

- 65% des dépenses « eaux usées » (CCMP)
- 35% des dépenses « eaux pluviales » (commune)

Travaux mis en place – recherche financement :

- 80% financement public (agence de l'eau et de l'état notamment)
- 20% à répartir 65/35
- Soit reste à charge de la Commune : 146 000 euros.

Pas de remarque – pas de question

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention.

Voté à l'unanimité.

7) Voirie – demande de création d'un numéro « Rue du Breuil »

Suite à l'achat de 2 bâtiments annexes sans numéro, rue du Breuil, une demande de création d'un nouveau numéro est demandée. Nous proposons donc une suite logique soit le N° 2B. Soumis aux votes – adopté à l'unanimité.

8) Marchés hebdomadaires : droit de place

Après discussions, le Conseil Municipal propose de proroger l'exonération du droit de place jusqu'au mois de juin 2021.

Voté à l'unanimité.

9) Remplacement du photocopieur de la Mairie

Le photocopieur a 7 ans et est utilisé en grand nombre tous les jours. Il montre des signes d'usure.

Mathieu HÉRISSE nous soumet 3 offres d'entreprises différentes, à la vente et à la location. Après étude et délibération, l'offre la plus attractive retenue est celle de la Société SBS NIORT. Pour un photocopieur SAMSUNG, à la location durant 5 ans maintenance comprise : coût à la page réel ; 101.80 euros mensuel.

- Prix de la copie couleur : 0.0330 euros
- Prix de la copie noir et blanc : 0.0033 euros.

Adopté à l'unanimité.

10) Débat « opportunité d'une Police Rurale ? » - création d'un groupe de réflexion

Sujet évoqué au cours de la campagne électorale notamment dans les ateliers avec les citoyens.

Concertation avec la Commune de Chef-Boutonne concernant la mise en place de gardes champêtres ou d'une police municipale afin de faire face aux problèmes quotidiens d'incivilités.

Un groupe de réflexion composé de Sylvie BRUCHON, Gilles LEGERON, Patrice HAMEL, Eric BABIN et Patrice PORCHERON (rapporteur) a été créé et fixera une prochaine réunion afin de débattre de l'opportunité ou non de la création d'une police Rurale pour SAUZÉ VAUSSAIS.

11) Débat « Logements communaux » - création d'une commission d'attribution

À la vue de la demande croissante de logements sur la commune, il a été décidé de créer une commission logements qui se réunira prochainement afin de débattre autour du logement en général et des logements communaux.

Commission d'attribution qui restera à définir : logements sociaux / économiques ou mixtes.

Cette commission est composée de : Marie-Hélène PROU, Philippe CLISSON, Nicole LEGRAND, Laetitia POUILLOUX, Séverine DERRE (Référente).

A noter que sur la commune de Sauzé-Vaussais il existe 34 logements sociaux (IAA dont certains sont en vente).

Elle est elle-même propriétaire de plusieurs logements à la location actuellement occupés ou libres dont certains nécessitent des travaux de rénovation.

Le local commercial route de Civray accueillera en 2021 un entrepreneur.

Patrimoine communal :

- 2 appartements T4 rue du Baron / 1 à rénover, l'autre occupé.
- 1 appartement T4 au-dessus de la Poste en cours de rénovation
- 1 appartement T2 meublé, occupé, état moyen, place de la Mairie.
- 1 logement au Manoir du Puy d'Anché, état moyen, libre.
- 1 cabinet Kinésithérapeutes, occupé.
- 1 cabinet sage-femme, occupé.
- 1 cabinet dentaire, vacant.
- 1 local commercial route de Civray.

Monsieur Le Maire, nous informe également que la Commune est retenue suite à sa demande de participation au dispositif « petites villes de demain ».

12) Informations Décisions prises par le Maire – Droit de préemption

- N° 7 rue Neuve : **Renonciation.**
- N° 2 rue des Marronniers à Vaussais : **Renonciation.**

13) Questions diverses

- Installation d'une armoire de répartition pour l'arrivée de la fibre optique du Collège prévue Route de Ruffec.

- Fin 2025, le Département des Deux-Sèvres sera relié entièrement à la fibre.
- Prochain conseil : débattre de l'éolien/conseil des maires.
- Projet collège :
 Une réunion d'information à l'initiative de Mme NICOLAS, Principale du collège Anne Frank, s'est déroulée le 14 décembre 2020. Mme Prou informe le conseil d'un projet qui sera mené au collège en 2021, et impliquera plusieurs partenaires du territoire sauzéen dont la municipalité. Projet subventionné par l'ARS (à hauteur de 4.500 euros) et intitulé: "Bien vivre à Sauzé : bien communiquer, bien vivre sur son territoire pour une meilleure estime de soi et une meilleure santé".
 - Objectifs : Il s'agit de mettre en place des actions autour des compétences psychosociales, -pour amener les élèves à gérer leurs émotions, leur stress et favoriser une relation interpersonnelle satisfaisante (réduire les incivilités, bien communiquer).
 - pour amener les élèves et les parents à s'impliquer au sein de la communauté éducative en mettant en valeur leurs compétences personnelles et professionnelles (favoriser la coopération, améliorer l'hygiène de vie)
 - pour favoriser le développement de l'estime de soi à travers des actions valorisantes (renforcer l'estime de soi) Tous ces objectifs découlent d'un groupe de travail qui s'est déroulé au collège en janvier-février 2020, auquel participaient la plupart des acteurs du territoire autour de l'enfance jeunesse.

Concrètement, 4 actions sont prévues en 2021 :

 - 1) un atelier de création de clip-vidéo (rap et slam) sur les compétences relationnelles. Travail d'écriture selon deux registres : langage d'adolescent et langage soutenu.
 - 2) un atelier "j'agis pour mon collège" pour améliorer le cadre de vie au collège, avec la collaboration des élèves et des parents.
 - 3) une opération "Nuit blanche au collège" pour sensibiliser élèves et parents au problème du manque de sommeil, et l'usage des écrans.
 - 4) une action " Parcours découverte du territoire local". Création d'un parcours santé Terra Aventura de géocaching centré sur les petit patrimoine local et historique de la commune.

Cette dernière action sera réalisée avec un maximum de partenaires locaux : municipalité, Maison des Jeunes, foyer résidence autonomie, médiathèque, Anacr ...
 Le Maire et le conseil se disent très intéressés pour cette initiative, notamment si elle est menée en lien avec l'office du tourisme. Le responsable de la commission tourisme, M. Mathieu Hérissé, ainsi que M. Yann Guillaud conseiller délégué au tourisme, sont prêts à y apporter leur concours ainsi que Mme Prou (adjointe référente pour le collège)."
- Pochette cadeau offerte aux aînés de la commune (+80 ans) à distribuer par les conseillers contenant un paquet de galettes et des chocolats, accompagné d'un petit mot. Coût pour le CCAS : 1 228 euros dont geste commercial des commerçants participants (Super U, Spar, Boulangeries Airault et Daoût)
- En raison de la COVID 19, les pompiers n'ont pu venir à la rencontre de la population cette année afin de proposer leur calendrier. Celui-ci a donc été glissé dans les boîtes aux lettres, les dons habituels n'ont pu avoir lieu. Il est important de continuer à soutenir les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Sauzé-Vaussais, malgré la crise sanitaire qui touche notre pays.

- Une réunion avec les professionnels de santé a eu lieu début décembre 2020, en visio-conférence. Une rencontre est prévue entre ces professionnels en début d'année 2021.
- Le bulletin municipal de Sauzé-Vaussais paraîtra fin 2020/début 2021.
- **Visite des bâtiments communaux pour l'ensemble des élus fixée au samedi 9 janvier 2021 à 10h.**
- **Prochain Conseil Municipal le Mardi 26 janvier 2021 à 20h30 SALLE SOCIO CULTURELLE.**
- La séance est levée à 22h23.